



*Allocution de la DSR/SE*

### «Comité Régional de Développement (CRD) sur la Planification Familiale à Saint-Louis »

L'USAID/ADEMAs en partenariat avec la gouvernance de Saint-Louis, la région médicale, les cinq districts de la région, la Direction de la Santé de la Reproduction et de la Survie de l'Enfant (DSRSE), le Service National de l'Éducation et de l'Information sur la Santé (SNEIPS), et les chefs des services déconcentrés, ont tenu le 27 mai 2015 un Comité Régional de Développement (CRD) sur la Planification Familiale, dans la salle de conférence de la préfecture de Saint-Louis.

Cette activité a été menée dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Opérationnel de Plaidoyer sur la Planification Familiale au Sénégal.

Il s'agit d'une rencontre hautement déterminante faisant partie des étapes clés du plan opérationnel de plaidoyer afin d'assurer une bonne atteinte des objectifs fixés.

En effet, la réalisation de CRD élargis sur la Planification Familiale permet d'assurer la multisectorialité tant recherchée dans l'action gouvernementale de manière générale et dans la santé maternelle et infanto-juvénile en particulier.

Dans cette optique, la mise en place de sous-comités régionaux de plaidoyer a été identifiée comme activité centrale pour assurer que des plans régionaux sont élaborés et effectivement mis en œuvre.

Ces plans régionaux doivent être multisectoriels vu qu'un des objectifs du plan de plaidoyer est d'assurer que tous les secteurs concernés par la Planification Familiale sont adéquatement informés du rôle qu'ils peuvent et doivent jouer et le jouent pleinement pour participer à la réduction de la mortalité et de la morbidité infanto-juvénile au Sénégal.

Les travaux ont été guidés par un travail de concertation continue avec l'équipe cadre de région avec comme leitmotiv les objectifs attendus pour l'organisation.

Un appui technique a également été offert pour la définition d'un agenda qui permettrait d'atteindre les objectifs fixés et pour la mouture de la présentation de la région médicale ainsi que son contenu final.

Ainsi le CRD a permis la mise en place d'un comité multisectoriel en faveur de la promotion de la PF pour la région de Saint-Louis et également l'élaboration d'un plan d'action recensant les engagements des différents secteurs impliqués.

Les prochaines étapes sont :

- la diffusion du plan d'action régional
- la mise en œuvre effective des engagements de chaque secteur
- le suivi de cette mise en œuvre par le sous-comité
- les réunions régulières de coordination du sous-comité
- et l'évaluation des activités multisectorielles mises en œuvre.

Bi-Weekly

Update

Vol 4 N° 9

« Comité Régional de Développement (CRD) sur la Planification Familiale à Saint-Louis »

À venir

Revue semestrielle  
SNEIPS/ BREIPS